



**Webinaire biosourcé - 16 décembre de 14h00 à 15h30**

## **Présentation du Projet Boite à outil bio & géosourcés**

*Faciliter l'intégration des matériaux bio & géosourcés  
dans la commande publique*



**resecó**  
pour une commande  
publique durable

## Contexte et historique du projet

Contexte : Un parcours sur l'acculturation à l'économie circulaire en région Pays de la Loire qui s'est construit en plusieurs étapes sur 3 années (2018-2021).

Des travaux en lien avec ceux de Reseco sur l'économie circulaire (cf. Groupe de travail sur l'Economie circulaire).

Les partenaires : Différents partenaires régionaux impliqués dans la co-construction des différents évènements (CERC, DREAL, Novabuild, Fibois, ...) sur la région.

Impacts : effets observés sur le territoire régional et au delà

- **Une dynamique territoriale** lancée avec un effet d'entraînement important dans plusieurs filières de la construction.
- **Un rayonnement au-delà de la région des Pays de la Loire** (renforcé par le fait qu'une partie des évènements ont eu lieu en format dématérialisé en 2020 et étaient ouvert à tous participants quel que soit leurs origines géographiques).
- Globalement **un bon retour des participants** sur les évènements organisés.
- **Des attentes diverses et variées** qui ne sont pas toutes en lien avec la commande publique.

## Contexte et historique du projet

« **Valoriser le potentiel de l'économie circulaire dans la commande publique** »  
08/11/2018

Journée de lancement le 8/11/2018 à l'Hôtel de région en partenariat avec la région (Plan régional de prévention et de gestion des déchets et plan d'actions Economie circulaire 2018-2025 de la Région Pays de la Loire) avec l'intervention de Rémy Le Moigne (Gate C) sur les bénéfices de l'économie circulaire pour les acheteurs en Europe et en France.

3 ateliers organisés sur Boucle alimentaire et organique, Filière papier, **Construction & bâti**

« **Gestion des déchets de chantier et économie circulaire** »  
18/06/2019

Matinale organisée le 18/06/2019 en partenariat avec la CERC Réduire et valoriser les déchets du BTP par la commande publique



« **Économie circulaire et éco-conception des bâtiments : utiliser le levier de la commande publique** »  
29/11/2019

Matinale organisée le 29/11/2019 avec la participation et le concours de Novabuild (animation) : retours d'expériences de MO publique et privée



« **Réemploi et le recyclage des matériaux dans la construction** »  
20/11/2020

Journée organisée le 20/11/2020 sous la forme de 2 webinaires en partenariat avec la DREAL Pays de la Loire et avec le concours de 3AR.



« **Matériaux de construction Biosourcé et commande publique** »  
11/02/2021

Journée organisée le 11/02/2021 sous la forme de 2 webinaires avec le concours de FiBois Pays de la Loire, du Collectif Paille Armoricaïn et Construire en chanvre.



Focus sur  
la filière  
BTP

## Le Projet de Clausier sur les matériaux biosourcés en quelques mots...

Constat : Il existe un outil permettant aux acheteurs de faciliter l'intégration d'exigences sur les matériaux recyclés et issus du réemploi dans leurs marchés publics (cf. Clausier élaboré par le réseau d'acheteur 3AR). En revanche, il n'existe pas d'outil pratique permettant à l'acheteur d'intégrer des exigences ou clauses relatives aux matériaux bio & géosourcés dans les marchés.

Dans le contexte de la RE2020 qui doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Reseco a proposé à la région de lancer une démarche collaborative visant à créer un outil adapté aux matériaux biosourcés pour faciliter leur intégration dans la commande publique.



**Objectif :** Elaborer un **outil pratique** (clausier/référentiel) sur les matériaux biosourcés en associant différentes parties prenantes (MO et MOA) complémentaire au Guide du Ministère.



**Cible :** Maîtres d'ouvrage publics et privés, partenaires (DREAL, Ministère, ...), têtes de réseaux (fédérations et interprofessions)



**Partenaires :** Acheteurs publics, Collectif Matériaux biosourcés, Expert (en fonction des besoins) ...



**Durée des travaux :** Environ 1,5 an à compter de septembre 2021



**Livrable attendu :** Boite à outil (clausier/référentiel) + mode d'emploi + accompagnement à l'utilisation

## Nos partenaires techniques



## Nos financeurs



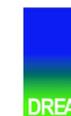
## Nos contributeurs





# COLLECTIF BIOSOURCÉ PAYS DE LA LOIRE

LE RÉSEAU DES ACTEURS  
POUR LA RÉNOVATION ET  
LA CONSTRUCTION EN  
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS



ÉCHOBAT





# La réglementation des marchés publics relative aux biosourcés dans la construction/rénovation



## COMMANDE PUBLIQUE ET MATÉRIAUX BIOSOURCE

L'usage des matériaux de construction biosourcés dans les bâtiments publics est encouragé par l'article L228-4 du code de l'environnement.

« La commande publique tient compte notamment de la **performance environnementale des produits**, en particulier de leur **caractère biosourcé** ».

**Un maître d'ouvrage peut donc exiger des matériaux biosourcés** dans son marché.

cf. Art. 144 de la Loi TECV puis complété par la Loi ELAN et la Loi AGECE du 10/02/2020.

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS BIOSOURCÉS

Confirmation de l'intérêt d'utiliser ces matériaux dans le secteur du bâtiment pour le **stockage du carbone**. « l'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au **stockage de carbone** atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles » et « qu'elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments ».

cf. Article 5 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET PART DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET BAS CARBONE DANS LA CONSTRUCTION

**Date d'entrée en vigueur : 01/01/2030**

« La commande publique tient compte notamment de la performance environnementale des produits, en particulier de leur **caractère biosourcé**.

Dans le domaine de la construction ou de la rénovation de bâtiments, elle prend en compte les exigences de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone et veille au recours à des matériaux de réemploi ou issus des ressources renouvelables.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2030, l'usage des matériaux biosourcés ou bas-carbone intervient dans au moins **25 % des rénovations lourdes** et des **constructions** relevant de la commande publique. Un décret en Conseil d'Etat précise les modalités d'application du présent article, en particulier la nature des travaux de rénovation lourde et les seuils au-delà desquels l'obligation est applicable aux acheteurs publics. »

L. 228-4 du Code de l'environnement modifiée par la Loi Climat et résilience du 22 août 2021 - art. 39

[Consulter l'article sur legifrance.fr](#)

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / PART DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET BAS CARBONE DANS LA CONSTRUCTION

**Date d'entrée en vigueur : 01/01/2022**

La Règlementation Environnementale (RE2020) s'inscrit dans le cadre de la Stratégie National Bas Carbone (SNBC) et a pour enjeu principal la réduction significative des émissions carbone du bâtiment : **-49 % en 2030** et **décarbonation complète en 2050**.

La neutralité carbone nécessite un **recours accru aux biosourcés** (substitution et séquestration du CO<sub>2</sub>).

# Organisation générale de la boîte à outil Matériaux bio & géosourcés



**Note de synthèse**  
*Enjeux, aspects réglementaires, ressources disponibles, retours d'expériences*



LE RÉSEAU DES ACTEURS  
POUR LA RÉNOVATION ET  
LA CONSTRUCTION EN  
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

**Annuaire des acteurs**



**Référentiel bio-géo sourcé**  
*Recommandations par phase du projet*

Objectifs

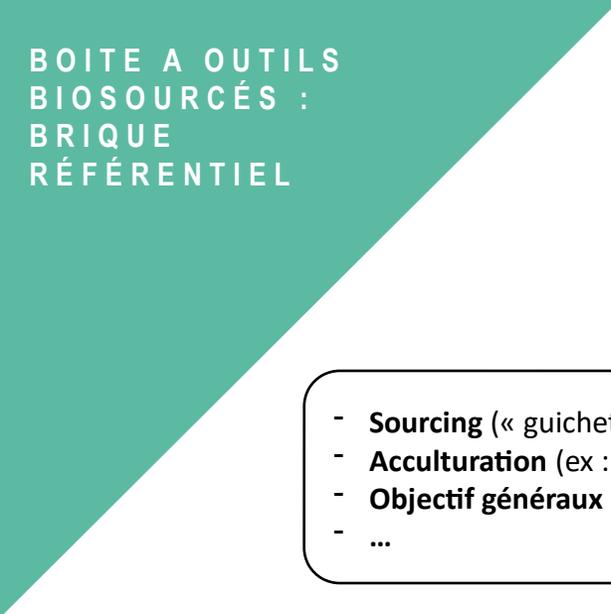
"Outil pratico-pratique"

Se poser les bonnes questions à chaque étape

Disposer d'un schéma synthétique pour les élus avec plusieurs niveaux de lecture



**Annuaire des personnes ressources**  
*par filière, matériaux et usage*



Référentiel bio-géo sourcé



- **Sourcing** (« guichet unique » = Collectif Biosourcé → filières et acteurs)
- **Acculturation** (ex : formations, visites, conférences, annuaires,...)
- **Objectif généraux** (ex : exemplarité, innovation, sobriété, PCAET...)
- ...

- **AMO spécifique** avec compétence économie / coût global et carbone
- **Bureau de contrôle « biosourcés compatible »** (mission complémentaire si technique non courante)
- **MOE** (références équivalentes, compétences et formations requises, ratios « biosourcés » à respecter)
- ...

- **Définir un cahier des charges spécifiques au produit** (qualité, volume, dimensions,...)
- ...

- **Objectifs spécifiques**  
 Performances énergétique et environnementale à chiffrer/mesurer et atteindre selon une hiérarchie
- **Définir son ambition « biosourcée »**  
 (ex : avec ou sans préciser les modes constructifs, techniques courantes/non courantes, intégrer un circuit court...)
- **Intégrer des références « inspirantes »**
- ...

- **Cahier des charges missions MOE** ratios « biosourcés » et étude ACV/RE2020 à chaque phase de conception – de l'ESQ à l'EXE
- ...